

Budget supplémentaire 2016

▶ **Lacs de la forêt d'Orient** : dans un souci de rationalisation et d'amélioration des prestations, le Département de l'Aube devient l'unique gestionnaire des bords d'eau et de leurs équipements (ports, plages, accueil, etc.).

▶ **Résidence du lac d'Orient (Mesnil-Saint-Père)** : l'équilibre financier quasiment atteint après une année de gestion directe par le Département

▶ **Tourisme d'affaires** : le Centre de congrès de l'Aube monte en puissance avec 11 000 congressistes accueillis pour son premier exercice en année pleine

▶ **Plan Internet haut débit** : le Département passe à la vitesse supérieure

▶ **Et aussi** :

- travaux routiers cet été sur l'axe Troyes-Châlons (RD677), à hauteur de Vailly,

- un plateau BBC+ pour l'école d'ingénieurs EPF,

-...

Contacts presse :

Bénédicte Le Coz 03 25 42 50 13 benedicte.le-coz@aube.fr
Pascale Morand 03 25 42 50 26 / 06 07 39 70 96 pascale.morand@aube.fr

Un budget supplémentaire 2016 employé à accélérer les investissements prioritaires

Ce budget, à la **portée financière limitée** (ajustements de dépenses = 33,2 M€), est financé par les très bons résultats du compte administratif 2015.

Sa quasi-totalité servira à accélérer les investissements dans les projets prioritaires pour l'attractivité et le développement du territoire départemental :

- **Plan Internet très haut débit : + 18,3 M€**
- **Cité du vitrail : + 3,4 M€**
- **rénovation du collège Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine : + 3,1 M€**

Le Département doit toutefois tenir compte d'une **nouvelle hausse des dépenses** :

- **+ 2,5 M€ pour l'APA** (allocation personnalisée à l'autonomie) correspondant à l'incidence de la loi vieillissement et à la modification des critères d'attribution de cette aide. Cette somme est censée être compensée à même hauteur par la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Elle risque, toutefois, d'être plus importante au final dans le budget du Département.
- **+ 1,5 M€ de charges de personnel**, en raison notamment de la revalorisation du point d'indice, de la reprise de la gestion du littoral des lacs de la forêt d'Orient, de mesures salariales diverses (GVT, PMS...), etc.

Lacs de la forêt d'Orient : le Département de l'Aube devient le seul gestionnaire des bords d'eau et de leurs équipements (ports, plages, accueil, ...)

(Rapport orange, page 11)

Le Département de l'Aube, à travers ses investissements et son aide au fonctionnement du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO), est un acteur historique majeur qui contribue depuis des décennies à l'animation touristique et sportive des trois lacs de la forêt d'Orient (lacs d'Orient, d'Amance et du Temple). Il est ainsi propriétaire de nombreuses infrastructures qui participent au développement et à l'attractivité des lacs : résidence du lac d'Orient, halle sportive et culturelle, maison des lacs et village vacances à Mesnil-Saint-Père ; capitainerie de Dienville, vélovoie des lacs, etc.

Jusqu'à présent, toutefois, la gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la forêt d'Orient était partagée entre :

- le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du PNRFO pour les missions de proximité,
- le Département de l'Aube pour les grosses réparations et les travaux d'investissement.

Dans un souci de rationalisation et afin d'améliorer la qualité des prestations offertes autour des lacs, le **Département, en concertation avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du PNRFO, assurera désormais seul la gestion des bords d'eau et de leurs équipements à compter du 1^{er} juillet 2016**. Une démarche cohérente qui devrait permettre au Département de mieux coordonner l'ensemble des activités sur et autour des lacs.

A partir du 1^{er} juillet 2016, le Département sera donc responsable de :

1) la gestion des activités nautiques et portuaires ainsi que de l'accueil du public

Autrement dit :

- la gestion des ports et des capitaineries de Mesnil-Saint-Père et de Dienville (attribution des emplacements pour les bateaux, contrats avec les plaisanciers, relationnel avec les plaisanciers...),
- l'accueil et l'orientation du public, notamment vers les offices de tourisme,
- la surveillance des plages de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse pendant les mois de juillet et août.

2) l'entretien, dans leur intégralité, des sites de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse

C'est-à-dire :

- l'entretien paysager (tonte, élagage, débroussaillage...),
- le fleurissement,
- l'entretien du patrimoine, du mobilier urbain (aires de pique-nique, de jeux, etc.) et des lieux de circulations (voiries et parking),
- la propreté des lieux (ramassage des détritiques, collecte des déchets, entretien des sanitaires publics des ports et des plages, etc.).

3) la gestion foncière et locative des bords d'eau

Autrement dit, la gestion des :

- autorisations d'occupation des bords d'eau (terrains et bâtiments),
- conventions correspondantes,
- redevances d'occupation.

La nouvelle organisation reposera sur :

1) les services du Département

- **le Centre sportif de l'Aube** (direction du Patrimoine et de l'environnement) pour la gestion administrative des activités nautiques et portuaires, l'accueil du public ainsi que la surveillance des baignades pendant l'été ;
- **la Direction des routes et de l'action territoriale**, et plus particulièrement ses centres routiers de Piney et Brienne-le-Château, pour les activités d'entretien ainsi qu'en renfort auprès du Centre sportif de l'Aube pour la gestion technique des activités nautiques et portuaires (entretien des pontons et des cales de mise à l'eau, mise à l'eau des bateaux, entretien des plages, faucardage des ports, etc.) ;
- **la Direction des marchés et du foncier** concernant la gestion locative et foncière des bords d'eau.

2) le personnel actuel volontaire pour rejoindre les effectifs départementaux

Les agents du Service littoral du Parc, actuellement en charge de la gestion des bords d'eau et de leurs équipements (ports, plages, accueil, etc.), se verront proposer d'intégrer les effectifs départementaux de façon permanente et ainsi de conserver leur position, leurs droits et intérêts. Les volontaires renforceront les équipes du Centre sportif de l'Aube ou des centres routiers de Piney et Brienne-le-Château.

3) des agents saisonniers

Pendant l'été, des agents saisonniers intégreront les effectifs du Centre sportif de l'Aube notamment pour la surveillance des plages. Au sein de la Direction des routes et de l'action territoriales, des chantiers ou ateliers d'insertion seront mobilisés afin d'assurer la propreté des lieux. Dès l'été 2016, les saisonniers seront employés par le Département.

Résidence du lac d'Orient (Mesnil-Saint-Père) : l'équilibre financier quasiment atteint après seulement une année de reprise en gestion directe par le Département

(Rapport rose, page 1)

Propriétés du Département, la Résidence du lac d'Orient et la halle sportive et culturelle à Mesnil-Saint-Père étaient gérées jusqu'à fin 2014 par un prestataire privé dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, pour un coût annuel moyen pour le Département de l'ordre de 150 000 €. Au regard des perspectives de développement pour ces infrastructures, le Département de l'Aube a décidé d'en reprendre la gestion via son Centre sportif de l'Aube à compter du 1^{er} janvier 2015. Après une première année d'exploitation directe, il dresse le bilan suivant :

► Fréquentation

La Résidence du lac d'Orient a accueilli en 2015 près de **200 séjours**, qui ont représenté au total **5 500 nuitées**. Le taux d'occupation avoisine les 50 % (soit 180 jours), ce qui représente une augmentation de **+ 10 % par rapport à 2014**.

La clientèle provient pour un tiers du département de l'Aube. Elle est majoritairement constituée d'associations et clubs sportifs qui trouvent à Mesnil-Saint-Père un environnement et des équipements propices à la pratique d'une vingtaine de disciplines sportives (intérieur et plein air).

Ces clients ont souligné de façon unanime la qualité de l'accueil, des infrastructures et des prestations. Une satisfaction pour l'équipe du Centre sportif de l'Aube, à l'issue de ce premier exercice.

► Bilan financier

L'équilibre financier est quasiment atteint. Le solde négatif (- 44 000 €), à rapprocher des 150 000 € de coût annuel jusqu'alors, s'explique en grande partie par l'achat d'équipements et la réalisation de travaux nécessaires pour accueillir le public dans de bonnes conditions lors de cette première saison de « reprise ».

► Actions de promotion conduites lors de l'année 2015

- campagne de mailing sur le plan national,
- informations aux organismes touristiques départementaux et régionaux,
- obtention de trois labels pour la Résidence du lac d'Orient : « La Champagne à vélo », « Motards bienvenue ! » et « Hébergement pêche »,
- création de 5 itinéraires de promenade et randonnées au départ de la Résidence du lac d'Orient,
- édition et diffusion d'une plaquette et d'un flyer sur le Centre sportif de l'Aube, mettant en valeur ses infrastructures aux lacs : Résidence du lac d'Orient et halle sportive et culturelle.

Le Département dote son Centre sportif de l'Aube d'outils de communication adaptés

(Rapport rose, page 3)

Afin de développer l'accueil de groupes à Troyes et à la Résidence du lac d'Orient, le Département entend continuer à promouvoir son Centre sportif de l'Aube. C'est dans cette optique, qu'il l'a récemment doté d'un **site Internet dédié** : www.centre-sportif-aube.fr

Très visuel et adapté aux nouveaux usages, ce site a pour vocation de révéler la qualité des équipements, de l'accueil et de l'environnement du Centre sportif. Il complète les éditions « papier » actualisées en 2015 (plaquette et flyer) ainsi que la panoplie des sites « service » déployé par le Département en complément de son site principal « L'Aubeserveur » (www.aube.fr).

Centre de congrès de l'Aube : plus de 11 000 congressistes accueillis en 2015, 1^{ère} année de plein exercice

(Rapport jaune, page 3)

► Fréquentation

Créé et géré par le Département depuis sa mise en service en avril 2014, le Centre de congrès de l'Aube a accueilli en 2015, première année de plein exercice :

- **46 évènements** liés au tourisme d'affaires (congrès, assemblée générale, etc.) ayant donné lieu à facturation,
- 8 séries de concerts de l'Orchestre symphonique de l'Aube,
- 53 évènements internes (remise de prix, vœux, conférences sur le vitrail, etc.) et externes n'ayant pas donné lieu à facturation.

Le congrès des Département de France - évènement phare de l'année 2015 – a notamment rassemblé 600 personnes pendant 3 jours.

En moyenne, chaque évènement comptait 250 participants, pour **un total de 11 000 congressistes accueillis sur 59 jours**. Tous ont plébiscité l'emplacement idéal du Centre de congrès, les équipements, l'accueil et la disponibilité des équipes. Une satisfaction pour le Comité départemental du tourisme (CDT), chargé de la promotion du tourisme d'affaires, à l'issue de ce premier exercice en année pleine.

► Bilan financier

Conformément aux attentes de l'assemblée départementale, **le solde d'exploitation est positif** et reflète le succès du Centre de congrès de l'Aube qui, par ailleurs, participe largement à l'économie locale (services, commerces, etc.) et à la notoriété de l'Aube. Les évènements accueillis au Centre de congrès en 2015 ont, par exemple, donné lieu à 5 000 nuitées dans les établissements hôteliers du département.

► Perspectives pour 2016 / 2017 :

Le carnet de commande 2016 est bon : déjà 40 évènements confirmés (et 15 autres en cours). 38 % comptent plus de 350 participants et sont d'une durée de 2 jours ou plus. Parmi les évènements phares encore à venir :

- congrès annuel de la Fédération nationale des communes forestières (16 et 17 juin 2016 – 350 participants),
- congrès annuel sur la chimie du végétal (22 et 23 juin 2016 – 200 participants),
- 28^e colloque international du Corpus Vitrearum (4 au 7 juillet 2016 – 200 participants),
- journées de l'Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires (13 et 14 octobre 2016 – 150 participants),
- 15^e assises nationales des villes et villages fleuris (24 et 25 novembre 2016 – 400 participants).

Trois évènements majeurs sont d'ores et déjà confirmés pour 2017.

- Du 23 au 29 janvier 2017 : un spectacle historique sur le thème des Templiers, organisé par l'association Chante et danse la Champagne en partenariat avec le Département. 4 représentations seront données, comptant chacune 650 spectateurs.
- Les 4 et 5 mai 2017 : rassemblement de la Fédération familiale nationale pour l'enseignement agricole privé (400 participants).
- Du 24 au 28 mai 2017 : assises de la Fédération nationale des enseignants de yoga (700 participants).

Plan Internet haut débit : le Département accélère la réalisation de son plan pour faciliter l'arrivée de la fibre chez l'abonné

(Rapport orange, page 21)

Afin que la Région puisse, comme annoncé le 19 mars dernier, entamer le déploiement du FTTH (fibre jusqu'à l'abonné) sur l'ensemble du territoire régional à partir de 2018, **le Département de l'Aube s'engage à accélérer la mise en œuvre de la phase 2 de son plan Internet haut débit.** L'objectif étant que, d'ici fin 2017, aucun Auboien ne se situe en-dessous du seuil de 2 mégabits par seconde (Mb/s), que ce soit par accès filaire (95 % des cas) ou via satellite, pour les lignes trop éloignées des postes de raccordement téléphonique. Sachant que, dans 91 % des cas, le débit sera supérieur à 8 Mb/s.

Rappelons qu'à l'occasion de sa réunion du 21 mars dernier, le Conseil départemental de l'Aube a décidé de renforcer la phase 2 de son plan Internet haut débit, la portant à 34 millions d'euros (+ 4 M€).

D'ores et déjà engagée, cette phase 2 comprend :

- **le raccordement en fibre de 19 centraux téléphoniques**, parmi les 23 centraux téléphoniques encore non fibrés du département ;
- **le raccordement en fibre optique de 72 sous-centraux téléphoniques** (contre 69 initialement). À la demande du Grand Troyes, le Département va raccorder 4 communes récemment intégrées au Grand Troyes et dans lesquelles Orange a refusé d'investir : Verrières, Torvilliers, Saint-Thibault, Moussey et Isle-Aumont ;
- **36 études pour des opérations spécifiques de montée en débit** (contre 24 initialement) : déplacements, créations de sous-centraux téléphoniques ou montée en débit malgré un taux d'affaiblissement inférieur à 30 dB.

Au fil des rapports...

Recherche et développement : le Département apporte son soutien à la fondation EPF pour la construction d'un plateau technique BBC+

(Rapport jaune, page 1)

Au-delà de ses missions obligatoires, le Département de l'Aube a fait de l'enseignement supérieur et de la recherche l'une de ses priorités. C'est dans ce cadre qu'il octroie à la Fondation EPF (qui assure la gouvernance de l'école d'ingénieurs du même nom) **une subvention d'un montant de 17 500 € pour la construction d'un plateau technique BBC+** dans son établissement de Troyes, sur la Technopole de l'Aube en Champagne. Ce plateau technique servira à tester des prototypes de parois à base d'agro-matériaux (le chanvre par exemple) qui seront utilisées dans le milieu du bâtiment afin de réduire les consommations énergétiques. Le Département de l'Aube considère que cette plateforme à échelle réelle est de nature à dynamiser le tissu économique local (mobilisation de ressources locales, travail en partenariat étroit avec les chercheurs de l'UTT, etc.). La subvention du Département de l'Aube correspond à **25 % du montant total** du plateau technique (70 000 €), à même hauteur que le Grand Troyes. Le reste (50 %) est pris en charge par le FEDER (Fonds européen de développement économique et régional).

Voirie : aménagement du carrefour d'accès à la commune de Vailly à partir de juillet 2016 sur la RD 677 (axe Troyes – Châlons)

(Rapport vert, page 4)

Initialement prévus pour 2017, le Département décide de réaliser les travaux d'aménagement du carrefour de la RD 677 (axe Troyes – Châlons) et de la RD 99, à hauteur de Vailly, à partir de juillet 2016. Ces travaux entièrement financés par le Département, d'un montant de 400 000 euros, ont pour objectif de sécuriser l'insertion et la circulation des véhicules au carrefour. D'une durée de 2 mois, ils consistent à élargir la chaussée afin d'aménager une voie centrale avec îlots. Pendant le chantier, l'accès à la commune de Vailly depuis la RD677 par la RD99 sera maintenu. Dans le sens contraire, la circulation sera déviée par la rue du moulin.

Village vacances de Mesnil-Saint-Père : le Département restaure le pavillon du gardien

(Rapport vert, page 11)

Le Département de l'Aube a décidé de restaurer le pavillon du gardien du village vacances de Mesnil-Saint-Père. D'un coût de 50 000 €, cette opération permettra de loger un agent dans le pavillon. Celui-ci aura pour mission d'assurer la surveillance des lieux et ainsi d'empêcher les actes de vandalisme.